



# Déclaration du Bureau de l'Union Départementale

La crise sanitaire, due à l'apparition du virus Covid19, devenue pandémie, et à l'insuffisance dramatique de moyens d'y faire face, tant de prévention (EPI), de dépistage (test) et de capacités médicales et hospitalières de prise en charge et de traitement des malades, a conduit les pouvoirs publics à décréter un état d'urgence sanitaire et, dans ce cadre, à décider d'un confinement strict de la population, commençant par la fermeture des écoles, collèges et lycées.

Depuis le 11 mai, les conditions du « déconfinement » ne sont en réalité rien d'autre que la prolongation d'un confinement à géométrie variable adapté aux besoins immédiats du patronat. Les rassemblements publics de plus de 10 personnes restent interdits quand, depuis plusieurs jours, les écoles pourraient accueillir des groupes jusqu'à quinze élèves et qu'il est possible de s'entasser par centaines dans les rames des transports en commun pour rejoindre son lieu de travail.

FO exige avant tout des garanties sanitaires pour que les salariés puissent travailler en toute sécurité, en premier lieu par l'organisation du dépistage systématique, et par la mise en œuvre de réelles protections collectives et individuelles et non par des masques « *ne protégeant pas des contaminations virales ou infectieuses* » comme ceux distribués dans les écoles. L'état d'urgence « sanitaire » qui vient d'être prolongé au moins jusqu'au 10 juillet par ce gouvernement, et qui n'a aucun autre but que la remise en cause généralisée des libertés individuelles et des droits des salariés doit être abandonné.

La Fédération FO de l'Enseignement (FNEC FP FO) a recueilli plus 56 000 signatures sur sa pétition nationale qui affirme : « *Le 11 mai ou après... Pas de reprise sans dépistage systématique, sans tous les moyens de protection nécessaires !* ». L'UD FO 95 s'est adressée aux maires du Val d'Oise le 22 avril dernier en ce sens pour insister sur ces préalables à toute reprise et sur l'irresponsabilité d'ouvrir les écoles sans garantie sanitaire.

Au lieu de répondre aux revendications des personnels, le ministre Blanquer impose un protocole sanitaire inapplicable, ingérable pour les personnels, maltraitant pour les élèves, rendant impossible l'enseignement et mettant en première ligne les directeurs d'école confrontés à son infaisabilité. Un grand nombre de maires du Val d'Oise ont d'ailleurs refusé d'ouvrir les écoles de leur ville dans le cadre du protocole. Cette position des maires trouve un écho dans les légitimes inquiétudes des parents d'élèves qui refusent de rescolariser leurs enfants, constatant l'incurie et les mensonges répétés du gouvernement depuis le début de la gestion de la crise sanitaire.

Après plus de deux mois de confinement durant lesquels les enseignants ont assuré le suivi de leur classe et de leurs élèves avec les moyens du bord (en tous cas pas avec ceux fournis par l'employeur), ils seraient désormais contraints à une forme hybride d'"enseignement" présentiel et distanciel pour laquelle J-M. Blanquer parle "*d'occasion de moderniser le système éducatif*" (JDD du 10 mai).

Personne ne peut accepter ! Les enseignants veulent pouvoir faire classe à leurs élèves comme les parents d'élèves veulent pouvoir envoyer leurs enfants à l'école mais, dans l'immédiat, ils veulent avant tout que les garanties sanitaires soient assurées pour tous.

Alors que les collèges et les lycées pourraient rouvrir le 2 juin, le syndicat FO des lycées et collèges du Val d'Oise réunit les personnels.

Au collège Clervoy à Franconville, le 14 mai, ils déclarent : « *Dans de telles conditions de risques pour la santé et la vie des enfants, de leurs familles comme des personnels techniques, administratifs et enseignants, et au vu de la circulation du virus en région parisienne, il nous semble extrêmement dangereux de reprendre en juin, et nous ne pouvons nous prononcer sur un retour en présentiel. (...) Nous rappelons par ailleurs que nous souhaitons enseigner ; nous devons pouvoir faire cours. M. Blanquer nous doit des masques et des tests pour pouvoir enseigner. Or, avec la mise en place de petits groupes décousus, ce n'est pas ce qui se prépare. Ce n'est pas notre mission. En attendant, nous maintiendrons bien évidemment la continuité de l'enseignement à distance.* »,

Au lycée Rousseau à Montmorency, le 18 mai, ils disent : « *Dans le second degré, on nous annonce que « vous n'aurez pas forcément vos élèves face à vous » (le DASEN 95 adjoint lors du CHSCT 95 du 7 mai), dans un collège du 95, on demande aux enseignants de remplir un formulaire pour se porter volontaire à « présenter les formations aux gestes barrières » , « assurer les missions d'encadrement d'entrée et sortie des élèves, dans les circulations » ou encore « encadrer les élèves et travailler à des compétences transversales »...à aucun moment il n'est question de faire cours à nos élèves ! »*

FO n'accepte pas et combattra toute remise en cause de l'instruction et de l'enseignement publics que semble envisager le ministre Blanquer. Comme l'a écrit Y.Veyrier, secrétaire général de la confédération FO, il ne faudrait pas que « *cette situation extraordinaire ne conduise à justifier des projets de réorganisation ou réforme de l'éducation nationale allant à l'encontre de son caractère national, garant de l'égalité, de l'unité et de la laïcité républicaines.* »

Le 20 mai 2020